

Vers des formes renouvelées de citoyenneté ?

Un exemple de monnaie associative, l'Accorderie

Marie Fare

Maître de conférences en sciences économiques, Triangle, Université Lumière Lyon 2
m.fare@univ-lyon2.fr

1 Introduction

Le constat, souvent énoncé, d'une « crise de la citoyenneté » nous semble à relativiser face notamment à l'émergence de formes nouvelles de participation des citoyens et à la mutation des formes de citoyenneté. Ces nouvelles pratiques de la citoyenneté s'exerçant hors du cadre de la représentativité et s'inscrivant dans la participation citoyenne de chacun à la vie de la cité et du territoire soulignent le besoin de sortir d'une vision étroite de la citoyenneté pour adopter une conception non exclusivement cantonnée à la sphère politique, à l'exercice du vote ou à la représentation. La citoyenneté est appréhendée comme la participation à la vie et à l'organisation de la cité ; elle s'inscrit dans l'ensemble des aspects de la vie en société. Cette vision de la citoyenneté positionnée dans l'action [Arendt, 1994] ou cette « conception démocratique de la citoyenneté » [Fotopoulos, 2001] est fondée sur une citoyenneté active qui vise un « projet de démocratie générale, qui étendra l'espace public, au-delà du champ politique traditionnel, à l'économique et au social » [Fotopoulos, 2001, p. 13]. En ce sens, la citoyenneté est multidimensionnelle et elle comporte des dimensions économique, sociale, politique et écologique.

Les « monnaies citoyennes », qualifiées aussi de monnaies sociales, locales et/ou complémentaires¹, apparaissent comme des initiatives territorialisées qui cherchent à s'approprier de façon citoyenne la monnaie ou dit autrement elles participent à un saisissement participatif et citoyen de la monnaie. Elles sont construites par des groupes de personnes dans des objectifs d'utilité collective [Blanc, 2013]. Dans cette perspective la monnaie est comprise comme une institution sociale fondamentale de toute société qu'elle soit marchande ou non et permettant de régler des dettes à travers des pratiques de compte et de paiement [Blanc, 2000]. Elles visent trois objectifs : la territorialisation des activités

¹ Pour une discussion du terme ainsi que des typologies en la matière, voir Blanc (2006, 2013).

économiques, sociales et politiques, la dynamisation des échanges et la transformation des pratiques et des représentations sociales [Fare, 2011 ; 2012].

Nous nous demanderons dans quelle mesure les monnaies citoyennes s'inscrivent-elles dans une forme renouvelée de la citoyenneté ? Comment et de quelle manière participent-elles à favoriser la participation des individus à la vie de la cité ? Pour cela, nous prendrons appui sur un exemple de monnaie associative, l'Accorderie de Québec.

Après une présentation du cadre analytique et méthodologique nous permettant de mieux cerner et définir la notion de citoyenneté à partir de l'approche de Marshall [1964] complétée par celles de Arendt [1994], Fotopoulos [2001], Castel [2008], Dobson [2003] et Seyfang [2009], nous aborderons successivement les quatre dimensions de la citoyenneté que nous avons identifiées (économique, sociale, politique et écologique) en les confrontant à l'étude empirique.

2 Cadre analytique et méthodologique

Thomas H. Marshall [1964] en distinguant citoyenneté civile, sociale et politique, propose une approche moderne de la citoyenneté originale et fondée sur la reconnaissance de droits fondamentaux. Pour approfondir et élargir cette conception, tout en sortant d'une logique évolutionniste, nous proposons une vision de la citoyenneté s'inspirant à la fois de ses travaux que nous avons nourri de ceux de Arendt [1994], Fotopoulos [2001], Castel [2008], Dobson [2003] et Seyfang [2009] afin de construire notre propre grille de lecture de la citoyenneté. Fondée sur plusieurs facettes, la citoyenneté s'enrichit ainsi de nouvelles caractéristiques et s'inscrit dans l'ensemble des pratiques participatives et actives quotidiennes. Ces formes parfois novatrices de citoyenneté se réalisent dans la participation citoyenne de chacun à la vie de la cité et du territoire afin d'élargir le champ d'action de la citoyenneté [Fotopoulos, 2001]. En ce sens, la citoyenneté est multidimensionnelle et elle comporte des dimensions économique, sociale, politique et écologique (cf. Tableau 1).

Tout d'abord, par citoyenneté économique nous entendons la capacité à disposer d'un socle de ressources permettant de satisfaire ses besoins ; cette acception est proche de la définition que Marshall [1964] ou Castel [2008] propose de la citoyenneté sociale dans la mesure où la citoyenneté économique est intégrée dans la citoyenneté sociale. Chez Marshall [1964], il est essentiellement question de droit minimum au bien être économique et de sécurité économique. Castel [2008] comprend par citoyenneté économique le « pouvoir [de] disposer d'un socle de ressources pour entrer dans un système d'échanges réciproques,

pouvoir nouer des relations d'interdépendance et ne pas rester pris dans des rapports unilatéraux de sujétion ».

Dans notre acception, la citoyenneté sociale recoupe la capacité des individus à être inséré dans un réseau social et relationnel ainsi qu'à agir concrètement et de façon autonome ce qui inclut des dimensions individuelles liées à la confiance en soi, l'assurance, l'estime de soi ou le renforcement de la capacité de créer, d'agir, de rendre apte à accomplir quelque chose.

La citoyenneté politique, ensuite, est entendue par Marshall [1964] comme « le droit de participer à l'exercice du pouvoir politique, comme corps investi d'une autorité politique, ou comme électeur des membres de ce corps ». Ici elle comporte les droits d'influencer, de prendre part et de participer activement à la gestion des affaires ou de prendre des décisions qui affectent le quotidien, le territoire et/ou le dispositif de monnaie.

Enfin, la « citoyenneté écologique », concept forgé par Dobson [2003] puis repris notamment par Seyfang [2006 ; 2009] pour signifier « redefining social infrastructure and systems of provision to enable a reduction in consumption levels and hence a reduced ecological footprint » [Seyfang, 2009, p. 393]. Cela comprend notamment la réduction de la consommation, la redéfinition des notions de richesses et valeurs dans le cadre de l'ensemble des pratiques quotidiennes des citoyens, c'est-à-dire finalement les modes de vies englobant à la fois les pratiques de consommation mais aussi les manières de vivre et les habitudes.

Tableau 1. Formes de citoyenneté et indicateurs

	Objectifs	Indicateurs
Citoyenneté économique	Capacité et possibilité de recevoir des ressources	Echange de temps (don et réception) Acquisition ou amélioration des savoir faire et expériences Accès au crédit
	Satisfaire ses besoins	Découverte de nouvelles façons de satisfaire ses besoins
Citoyenneté sociale	Accroissement du réseau social	Surcroît de contacts Logique d'interaction (don et réception) Accès à des sources d'entraide, de conseils, de soutien Mixité sociale

	Développement de la capacité d'agir	Confiance en soi grandissante Sentiment d'être utile
Citoyenneté politique	Engagement accru des membres	Participation interne (au sein du dispositif) Participation externe (à la vie locale)
Citoyenneté écologique	Développement de la consommation responsable	Adoption de pratiques de consommation plus responsables Baisse de la consommation
	Impact sur les modes de vies et représentations sociales	Adoption de modes de vie plus soutenables Nouvelles définitions de la richesse et du travail Diminution de l'empreinte écologique

Cette grille de lecture de la citoyenneté a été construite et amendée par les apports empiriques issus de l'enquête réalisée sur l'Accorderie de Québec (Fare, 2011). Le corpus empirique² est constitué d'observations pratiques, d'une étude documentaire, des entretiens qualitatifs semi-directifs réalisés avec les acteurs et des résultats de l'enquête par questionnaire.

À la fin des années 1990, au Québec, deux organismes, la Caisse d'économie solidaire Desjardins et la Fondation St-Roch de Québec, engagèrent une réflexion sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, menant à la création de l'Accorderie à l'automne 2001. L'Accorderie combine un système d'échange de services basé sur le temps, un dispositif de crédit solidaire et un groupement d'achat [Fare, 2009-2010]. Elle a pour vocation de tisser des liens dans la communauté et de permettre aux personnes à faibles revenus d'améliorer leur condition socioéconomique, en favorisant l'organisation de nouvelles formes de solidarité. Elle a opté pour une monnaie scripturale de crédit mutuel. Ainsi, chaque Accordeur dispose « d'un compte temps » qui comptabilise au débit les dépenses (services reçus) et au crédit les revenus (services rendus). Le solde global des comptes est toujours nul. La monnaie ne préexiste donc pas à l'échange, mais elle lui est consubstantielle.

² Sur une population totale de 694 accordeurs, 25 entretiens semi-directifs ont été réalisés et 174 questionnaires valides ont été dépouillés soit un taux de réponse de 25 %. L'enquête a été réalisée en juin 2010.

3 Citoyenneté économique

Echanger du temps semble être un des aspects majeurs de l'Accorderie au regard de la citoyenneté économique. 35,7 % des Accordeurs réalisent plus de 13 échanges par an et plus de la majorité des Accordeurs interrogés (54,3 %) réalisent au moins un échange par mois et en moyenne 1,22 échange par mois. Le nombre d'heures peut permettre de cerner plus précisément le niveau des échanges avec 63,4 % des personnes interrogées déclarant échanger plus de 10 heures par an, 41,9 % plus de 20 heures par an et 18,1 % plus de 50 heures par an. La moyenne se situe à 27 heures par Accordeur et par an. D'un point de vue économique et donc du défaut d'avoirs monétaires, l'Accorderie permet à ses membres non seulement un accès au crédit mais aussi une certaine substitution des échanges (« on n'a pas besoin de déboursier » comme le souligne un Accordeur). En effet, 41,8 % des personnes interrogées payaient quelqu'un pour obtenir le service quand elles n'étaient pas Accordeurs, ce qui signifie que l'Accorderie leur permet de faire des économies et donc de gagner en pouvoir d'achat et 21,5 % n'y avait pas accès auparavant. De plus, 67,7 % des personnes interrogées sont d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait qu'elles améliorent leur pouvoir d'achat grâce à l'Accorderie et 69,5 % qu'elles obtiennent des biens qu'elles ne pouvaient pas se permettre d'acheter.

La monnaie étant créée dans l'échange, par le crédit et le débit simultanés des comptes des personnes l'ayant réalisé, il n'est pas nécessaire que la personne demandeuse dispose préalablement de monnaie. Elle peut ainsi accéder à des biens ou services difficilement accessibles autrement. Cela permet donc aux individus d'épargner de l'argent qu'ils peuvent ensuite utiliser pour couvrir d'autres besoins ou pour améliorer leur quotidien. Ainsi 92,3 % des Accordeurs interrogés estiment que l'Accorderie est une alternative économique pour lutter contre l'exclusion. Annie³ (53 ans, sans emploi) témoigne de cet apport : « *Moi ça m'aide beaucoup ça au point de vue économique j'ai pas beaucoup de rente ce qui fait que c'est l'aide sociale qui remplit, alors tout ce que l'Accorderie peut faire sauver ça permet beaucoup comme je me suis fait couper les cheveux ça m'a coûté une demi heure de temps alors que chez le coiffeur c'est 12-15 \$ au moins. Mais même si j'avais plus de revenu, je l'utiliserais quand même ça me permettrait de mettre mon argent ailleurs par exemple quand j'avais plus de revenu, mettons que je prenais un service d'un électricien, ben l'argent que j'ai sauvé je pouvais le mettre pour aller voir un spectacle par exemple parce que j'avais plus de revenu mais j'en avais pas beaucoup plus. Là, maintenant, c'est plus pour de l'essentiel.*

³ Les prénoms ont été modifiés afin de conserver l'anonymat des personnes interrogées.

[...] *Si j'avais pas ça je serais pas capable de me le payer* ». Sylvie (31 ans, mère de famille, sans emploi) témoigne aussi de cette facilité : « *Justement accorder mon piano ça m'a fait sauver 70 \$ et un technicien qui installe des logiciels sur un ordinateur pendant 6 heures, je sais pas combien ça coûte mais ça coûte cher. À part ça garder des enfants, j'ai appelé à des comme les "petits baby" c'est 15 \$ de l'heure, l'Accordeur que j'ai prise l'autre fois, je lui ai réservé 5 heures et demi. C'est facile de faire les calculs combien ça m'a fait sauver : 15 pièces de l'heure fois 5 heure et demi, ça c'est juste pour une fois, puis je vais la rappeler. Fait que oui, vraiment ça fait sauver de l'argent* ».

De plus, l'Accorderie accorde des crédits solidaires essentiellement pour la consommation à un taux préférentiel de 4,5 % et d'un montant maximum de 1 200 \$. Cet accès au crédit est jugé primordial par les Accordeurs, d'une part, parce que les établissements bancaires n'octroient des crédits qu'à partir de 5 000 \$ (en dessous de ce montant, les individus utilisent leurs cartes de crédits) comme le souligne Serge (54 ans, travailleur indépendant) « *C'est bien je peux pas profiter de prêts à la Caisse car le montant que je veux est trop petit* » ou Christine (58 ans, salariée à temps partiel) « *J'ai eu un prêt que j'aurais pas pu avoir dans une institution financière, pas un gros prêt mais ça m'a dépanné* » et, d'autre part, certaines personnes exclues du système bancaire n'ont pas de cartes de crédit et ne peuvent donc pas emprunter. Lisa (48 ans, sans emploi) souligne « *oui, j'ai un prêt, ça permet d'avoir un prêt pour des choses essentielles comme j'avais besoin d'un frigidaire et c'est par l'Accorderie que j'ai pu avoir le prêt. J'ai pas de carte de crédit, le dernier prêt c'était pour des souliers [...], des chaussures spéciales, c'est 86 \$ la paire, j'aurais pas pu me payer ça. C'est le seul endroit où je peux trouver un prêt* ».

Enfin, la participation au groupe d'achat permet aux Accordeurs d'obtenir des produits de qualité qui deviennent accessibles grâce à un coût plus faible compte tenu de l'achat groupé. En effet, en regroupant leur pouvoir d'achat, les Accordeurs bénéficient de produits de bonne qualité (parfois biologiques, équitables ou locaux) à des coûts inférieurs, en achetant directement auprès de grossistes ou producteurs. Ainsi certains Accordeurs peuvent se permettre d'acheter des produits auxquels ils n'avaient pas accès auparavant ou faire des économies sur leurs achats courants (alimentaires, hygiène). Selon un coordinateur : « *On a fait des calculs de manière autonome, on sauve [économise] selon les fournisseurs entre 10 % et 50 % selon les produits. Les fruits et légumes étant des produits qui valent le plus la peine, tu sauves facilement 50 % sur tes achats. Sur les poissons, fromages c'est entre 30 et 40 % ; la viande ça vaut un petit peu moins l'intérêt ; puis des produits comme le café c'est peut-être*

20 % ». Cette constatation est confirmée par les accordeurs comme le confirme Lisa (48 ans, sans emploi) « *Là je manque beaucoup de légumes fait que je suis venue chercher des légumes parce que à l'épicerie, ils sont vraiment trop chers. J'ai acheté des oranges, des bananes, chose que je fais rarement à l'épicerie parce que c'est trop cher. C'est comme si c'était tout le temps en spécial [en promotion]* » ou Christine (58 ans, salariée à temps partiel) « *Moi ça fait bien mon affaire parce que je mange beaucoup de poisson puis le poisson est bien cher dans les épiceries, c'est un système qui est vraiment pas cher, le fromage aussi ça me permet d'acheter du fromage on a quasiment 40 %, c'est surtout pour le poisson, le fromage puis le café moi que je commande. Je commande un petit peu d'autres choses. Pour le poisson, le fromage, le café c'est vraiment super* ».

4 Citoyenneté sociale

L'Accorderie est parvenue à créer un réseau socioéconomique d'entraide permettant aux Accordeurs de bénéficier de services et d'être insérés dans un réseau et donc de développer des liens sociaux. Ces liens sociaux au cœur de la citoyenneté sociale se traduisent de différentes formes. Pour certains, il s'agit avant tout de sortir de l'isolement social, et de bénéficier d'une aide en cas de besoins. Pour Christine (58 ans, salariée à temps partiel), l'Accorderie a ainsi été particulièrement importante : « *Moi en allant à l'Accorderie, ça m'a fait, tu sais, je sortais plus de chez nous, je faisais plus rien, fait que moi c'est l'Accorderie quasiment qui m'a sauvé c'est pour ça que moi c'est important l'Accorderie [...] c'est une de mes soupapes de sécurité parce que j'ai des problèmes de santé mentale, parce que j'ai une vie tellement difficile, ça fait que ça partie de mes soupapes de sécurité. J'ai été au moins deux ans à pas sortir de chez moi. J'étais finie, c'est ça qui m'a..., j'ai recommencé à sortir de chez nous, fait que... Je trouve un équilibre avec l'Accorderie. L'Accorderie ça a été ma première planche de salut* » ou Samuel (38 ans, sans emploi) « *Moi ici j'ai trouvé un lieu d'écoute parce que ma vie a pas été toujours réglo là, j'ai des hauts, des bas et je savais que je pouvais venir ici puis parler avec du monde, voir du monde. Pour moi ça a été un lieu de socialisation [...] Donc moi ça m'a fait du bien, intérieurement de venir ici, la journée était moins dure à passer quand je passais par ici* ».

D'autres Accordeurs souhaitent plutôt élargir leur réseau social notamment dans l'objectif de faire de nouvelles rencontres ou de passer du temps avec des personnes qui partagent des valeurs communes. Ainsi, si rencontrer des personnes constitue une des motivations d'adhésion prépondérantes puisque 75,3 % des personnes interrogées sont tout à fait d'accord

ou d'accord pour dire qu'elles ont adhéré à l'Accorderie afin de rencontrer de nouvelles personnes, 72,1 % des personnes interrogées déclarent qu'elles ont réellement rencontrées de nouveaux amis. De même, 87,9 % des Accordeurs interrogés considèrent que l'Accorderie contribue à améliorer la qualité de vie en créant des liens sociaux. L'Accorderie permettrait donc aux Accordeurs de se créer un réseau de connaissances mais pas nécessairement des amitiés profondes puisque seulement 41,1 % en ont développé. Si les « liens faibles » semblent donc primer sur les « liens forts » ceux-ci sont tout de même renforcés pour certains Accordeurs. Julien (51 ans, propriétaire d'une entreprise) explique cet aspect « *Ce que j'aime dans l'Accorderie entre autres c'est que ça ouvre des possibilités de créer des amis, des nouveaux amis, d'entrer dans un cercle, c'est comme ouvert, on peut être amis avec tout le monde, on partage sensiblement les mêmes valeurs [...], on a quand même plusieurs points communs ensemble, puis en même temps on peut se créer des nouveaux amis, puis ça je trouve ça intéressant* ». Jean (44 ans, travailleur indépendant) le confirme « *j'ai fait quelques rencontres d'autres personnes, des personnes qui sont devenues mes amis, des belles rencontres pas nécessairement des amis que je vois régulièrement mais quand on se voit c'est pas banal, c'est pas juste parler de la pluie et du beau temps, c'est échanger des idées* ». On peut ainsi observer que les relations nouées au sein de l'Accorderie sont relativement segmentées ne débordant pas, généralement, le cadre de l'Accorderie comme le souligne Judith (24 ans, salariée) « *Ça a été un bon tremplin pour rencontrer du monde parce que quand tu connais pas forcément la ville où tu habites c'est plus facile [...] Je ne les vois pas forcément à l'extérieur mais je prends plaisir à les revoir lors des rencontres de l'Accorderie ; c'est plaisant tu rencontres souvent les mêmes personnes, tu discutes avec eux. C'est comme ci c'était un mini village où tu te retrouves à un moment donné* ». Les personnes se côtoient au sein de l'Accorderie mais rarement à l'extérieur, excepté dans de rares cas comme Julien (51 ans, propriétaire d'une entreprise), pour qui « *L'expérience sociale est très agréable en général, d'ailleurs un des Accordeurs à qui j'ai accordé le piano, il m'a invité après chez lui à souper, on a passé toute une soirée chez lui ensemble, c'était comme une famille. Ensuite on est devenu des amis, ça c'est une très belle expérience* ».

L'Accorderie favoriserait plutôt la création de « liens faibles » [Granovetter, 2008] ou des liens ouverts, c'est-à-dire ceux qui apportent le plus de bénéfices en termes d'intégration, de ponts, d'information, etc. Ceci peut d'ailleurs s'illustrer d'une part par l'obtention d'informations diverses (informations militantes, « bons plans », etc.) comme par exemple Robert (55 ans, sans emploi) qui souligne que « *les gens avaient un paquet de bagages, puis*

avec ces bagages, la moi, je me suis retrouvé avec beaucoup de choses. J'ai pu d'une certaine façon être capable d'avoir des meubles moins chers, être mieux organisé » ou encore Albert (43 ans, salarié) « *Dés fois y en a qui nous donne un tuyau mettons pour trouver un logement ou quelque chose à prix modique, on fait des découvertes* ». D'autre part, certains mettent en exergue l'ouverture, voir l'insertion, dans de nouveaux réseaux comme en témoignent l'implication des Accordeurs dans d'autres actions locales ou encore l'acquisition de compétences utiles ou non à l'insertion professionnelle (50,3 % des Accordeurs interrogés considèrent qu'ils ont acquis des savoirs, savoir-faire et savoir être favorables à leur insertion professionnelle et 70,4 % des personnes interrogées ont acquis des compétences). Carole (63 ans, salariée) par exemple a permis à un Accordeur de trouver un emploi « *Il y a avait un jeune ébéniste qui commençait à l'Accorderie qui offrait ses services. Quand j'ai vu que le connaissais⁴, j'ai pu lui donner un contrat payant* » ou encore Marc (26 ans, salarié) : « *Je trouve quand même que ça c'est un genre de contact dans le sens où ça m'a permis d'avoir une autre offre d'emploi dans une autre organisation parce que j'étais impliqué ici. Ça apporte une validation sociale* ».

Enfin, grâce à l'Accorderie, 75,8 % des personnes interrogées se sentent utiles ou nécessaires ; 59,6 % ont pu développer leur confiance en soi et leur image et estime de soi et 82,3 % des personnes interrogées qui utilisent leurs compétences grâce à l'Accorderie. Ainsi Albert (43 ans, salarié) souligne cet apport de l'Accorderie « *De me prouver à moi-même que aussi je suis capable qu'y a pas que mon emploi qui compte, que j'ai d'autres qualités, d'autres compétences, qui sont, que je suis capable d'offrir, de rendre service* ». Pour Stéphanie (35 ans, salariée), cela a véritablement été un point positif : « *Il me donnait une chance de briser mon isolement, de me faire confiance aussi, il y a ça aussi qui est important la confiance. Tu sais on m'a fait confiance, on m'a passé un prêt. C'est un long travail qui est important à l'Accorderie, on te fait confiance même pour un service. [...] mais c'est ça que l'Accorderie te donne aussi, la confiance mutuelle des gens [...] Me valoriser aussi, ça te valorise tout le temps des choses comme ça. Quand tu peux rendre service à quelqu'un, c'est valorisant* ». Pour Claudine (66 ans, retraitée), il s'agit plutôt de partager son expérience afin de se sentir utile « *ça me permet de rencontrer des gens pour parler de ma passion. De partager mes connaissances, ça m'apporte beaucoup, je me sens utile aussi, j'aime ça, ça me nourrit beaucoup* ».

⁴ Parce qu'il était Accordeur et qu'il avait déjà réalisé des services d'ébénisterie pour l'Accorderie.

L'Accorderie permettrait ainsi à ces membres de développer leur citoyenneté sociale en élargissant leur réseau social, en améliorant leur employabilité, en leur redonnant confiance par la valorisation de leurs compétences et en les aidant à prendre conscience de leur capacité à contribuer de manière utile à la société.

5 Citoyenneté politique

La citoyenneté politique peut tout d'abord être appréhendée à partir de la capacité du dispositif à s'inscrire comme un espace public, caractéristique qui impacte ensuite les pratiques des membres. En effet, Habermas a le premier développé la notion d'« espace public » au sens d'un lieu où peut « s'opérer une formation plus ou moins rationnelle de l'opinion et de la volonté à propos des matières intéressant la société dans son ensemble » [Habermas, 1997, p. 323]. Cet idéal d'une sphère publique a été repris par Caillé et Laville [1996] pour qualifier l'économie solidaire comme des « espaces publics de proximité » au sens : « [...] des lieux permettant à ceux qui participent de prendre la parole, de débattre, de décider et de mettre en œuvre des projets économiques en réponse aux problèmes sociaux qu'ils rencontrent » (p. 86).

Les dispositifs de monnaie citoyenne seraient en ce sens des espaces de médiation sociale entre société civile, système étatique et système économique. Ce sont des espaces d'interactions et de délibération, créés par les acteurs, ouverts à tous et renforçant la participation et la démocratie politique. Ils relèvent de l'économique, du social et du politique [Caillé et Laville, 1996, p. 86] et seraient au cœur d'un renouveau de la démocratie [Dacheux, 2003 ; Caillé et Laville, 1996]. Les dispositifs de monnaie citoyenne, en créant des espaces publics de proximité et en développant des règles internes de participation, permettent de renforcer la capacité d'agir des membres ainsi que leur participation à la démocratie locale. La conception habituellement admise en suivant Habermas de l'espace public pose une stricte séparation entre le politique et l'économique. Ici, elle est élargie par l'insertion de l'économie dans l'espace public. L'espace public constitue un espace collectif, un espace de médiation où se discutent et se décident collectivement les choix à proximité des besoins sociaux. Il est au cœur de cette réappropriation citoyenne des enjeux économiques par la confrontation des multiples parties prenantes et des enjeux. Par ce biais, les choix économiques sont intégrés dans l'espace des choix démocratiques puisqu'il y a « constitution d'espaces de débats et de co-construction des choix ou bien encore d'intermédiation » [Floris, 2008, p. 104]. L'introduction de la monnaie dans la sphère de la démocratie permet de déterminer les

objectifs qu'elle doit poursuivre. Cet espace de délibération permet d'identifier les besoins et d'asseoir les conditions nécessaires à l'appropriation citoyenne de la monnaie.

De la création de ces espaces publics découle le développement de règles démocratiques cherchant à favoriser l'expression de chacun et instaurant des modalités de gouvernance participative qui invitent les acteurs à participer activement au processus démocratique.

L'Accorderie était jusqu'en juin 2011 un organisme à but non lucratif mais elle a changé de statut pour s'incorporer en coopérative⁵. Un renversement des pouvoirs s'est donc opéré : les Accordeurs voient leur représentation augmenter et les « fondateurs » se retirent un peu. Cela peut être une réponse à certaines demandes des Accordeurs (anonyme) : *« Si je pouvais faire une suggestion, ce serait de permettre encore plus les Accordeurs dans les instances décisionnelles comme le CA, pour une plus grande appropriation du système par ses acteurs, dans le respect du "développement du pouvoir d'agir" ».*

Ainsi lors de la réalisation de l'enquête, 40,7 % des personnes interrogées sont d'accord avec l'affirmation que les Accordeurs ont une influence dans la gestion de l'Accorderie mais 19,8 % sont tout à fait d'accord. Ces données reflétaient le fait que les Accordeurs demeuraient encore peu présents dans les organes décisionnels de l'Accorderie tout en étant très présents dans l'organisation. Les comités de travail sont au cœur de ce processus participatif. D'ailleurs, 81,9 % des personnes interrogées sont d'accord ou à tout à fait d'accord pour dire que ce qu'ils aiment dans leur participation c'est de ne pas être passif mais co-acteur. Néanmoins, seulement 9,2 % des personnes interrogées font partie d'un comité de travail et 25,9 % d'entre elles ont déjà assisté à l'AG. Ces taux de participation qui peuvent de prime abord sembler relativement faibles et pourraient illustrer le manque de participation de certains membres demeurent néanmoins relativement élevés au regard de la participation associative de façon générale. Il semble qu'il y ait un noyau dur d'Accordeurs très actifs faisant vivre l'Accorderie et qui se sont véritablement réappropriés ses principes participatifs mais la majorité des Accordeurs, essentiellement par manque de temps, ne participent qu'exceptionnellement (81,6 % jamais ou presque jamais et 18,4 % souvent ou toujours) aux diverses activités.

Ce noyau dur d'Accordeurs, fortement impliqué, organise et anime les activités de l'Accorderie. En échange de cette participation, ils reçoivent une rémunération en heures, payée par l'ensemble des Accordeurs qui bénéficient du service collectif, selon une répartition égale pour chacun. Deux comités de travail existent, le comité vie associative qui a pour but

⁵ Pour rappel, l'enquête a été réalisée en juillet 2010.

de susciter les rencontres entre les Accordeurs, afin de favoriser la création de liens entre eux et les échanges de services et le comité de prêt qui s'occupe des crédits solidaires. Par exemple, dans le comité de prêts ce sont les membres de l'Accorderie qui vont eux-mêmes examiner les demandes de prêts en rencontrant la personne demandeuse et ensuite délibérer sur l'accord (ou non) du crédit. Ainsi comme l'affirme Marc (26 ans, salarié) : « *Le CA entérine plutôt, comme on dit au Québec, "rubber stamp" c'est-à-dire mettre le timbre, donc ils sont plus là pour estamper que pour critiquer le travail qui a été fait* ».

Ce fonctionnement contribue fondamentalement à donner le pouvoir de gestion aux Accordeurs dans l'objectif de développer la capacité d'agir des Accordeurs. Ainsi, l'équipe de travail doit seulement agir comme un guide et ne doit pas se substituer aux Accordeurs dans l'organisation des activités. Ils effectuent une part importante de l'animation et de l'organisation des activités d'échanges. La charte précise ainsi qu'« une Accorderie ne saurait fonctionner sans la participation des Accordeurs ». L'Accorderie en impliquant les accordeurs dans l'animation développe leur sens des responsabilités et leur capacité à agir et depuis peu les intègre plus fortement dans les instances décisionnelles. Ainsi, 61,7 % des personnes interrogées ont développé leur sens de l'initiative. Comme l'illustre aussi les propos d'un coordinateur : « *Quand on voit ici quelqu'un qui arrive ici le dos voûté qui parle à personne qui est gêné, qui est vraiment pas sûr de lui mais vraiment pas du tout du tout du tout puis tout d'un coup woups qui apprend à faire confiance, qui fait des expériences positives, à qui on confie des tâches qu'il se sent compétent la dedans, woups, qui gagne en estime puis là à la fin qui prend des initiatives puis là qui se met à parler avec affirmation waouh cool, l'Accorderie a servi à quelque chose* ». Samuel (38 ans, sans emploi) témoigne aussi de cette responsabilité « *C'est une responsabilité quand même on accueille une personne qui est un peu démunie devant soi donc faut pas porter de jugement, on sait pas pourquoi qu'il est comme ça lui et elle nous demande de l'argent pour résoudre son problème. Moi je trouve que c'est une responsabilité qu'on soutient tout au long du processus. Ça m'apporte beaucoup de confiance personnelle puis de fierté aussi, on a réussi ce coup là [...] Je suis un maillon de la chaîne de décision [...] Ouais, ça a comme concrétisé certaines affaires chez moi, que j'étais capable d'accueillir quelqu'un, de lui faire parler de son budget, de me fier à mon ressenti, pour voir si la personne elle semble honnête ou malhonnête. Ça a été de prendre des décisions, on s'écoute soi-même et faut pas se laisser influencer par les autres. Si admettons, c'est non je refuse, pourquoi Est-ce que je refuse de pas donner de l'argent à cette personne là ?* »

De plus, il semble exister un effet de débordement dans la mesure où 18,5 % des Accordeurs considèrent que leur participation à l'Accorderie les a poussés à s'engager dans d'autres actions sur le territoire.

Au niveau de la communication et donc de la transparence, les Accordeurs semblent globalement satisfaits de la qualité et de la quantité de l'information diffusée comme l'illustrent les résultats ci-après. Ainsi, 72,6 % des personnes interrogées sont satisfaites ou très satisfaites de l'information diffusée sur et par l'Accorderie et 84,5 % considèrent qu'il existe un affichage et une communication régulière. Les Accordeurs interrogés estiment aussi à 87,7 % qu'il existe à l'intérieur de l'Accorderie un espace d'échange suscitant une liberté de parole et d'action. La dimension démocratique de la citoyenneté, d'appropriation citoyenne s'illustre bien dans cette appropriation collective de l'espace, comme lieu de liberté de parole et d'opinion mais aussi en termes d'accès physique comme le souligne Rodolphe (34 ans, travailleur indépendant) « *Avoir accès à un local comme ici pour moi c'est une belle richesse [...] Je suis très reconnaissant envers l'Accorderie de permettre la tenue d'activités comme ça ou de rendre disponible ou de nous supporter dans des activités qui se veulent écologiques, sociales, etc.* ». L'Accorderie permettrait ainsi de favoriser le développement d'une citoyenneté politique en promouvant la participation active de ses membres au dispositif mais aussi à la vie locale.

6 Citoyenneté écologique

Au regard de la citoyenneté écologique, l'apport de l'Accorderie est essentiellement relatif à la transformation des pratiques dans un sens plus soutenable et à la sensibilisation des Accordeurs aux enjeux sociaux et environnementaux. En effet, elle promeut un mode de consommation plus soutenable en favorisant le partage des biens (co-voiturage, location d'équipement, etc.) et la réparation des biens par l'échange de services entre les membres. Ainsi, 88 % des personnes interrogées considèrent que l'Accorderie favorise le recyclage et le partage des biens et 87,9 % estiment que l'Accorderie oriente les modes de consommation et de production dans un sens plus durable. On constate alors par exemple que les services de transport sont particulièrement demandés.

Si 86,7 % des personnes interrogées considèrent que l'Accorderie contribue à une société plus respectueuse de l'environnement c'est aussi parce qu'elle met en place des événements sensibilisant les Accordeurs sur des sujets sociaux ou environnementaux. Il faut savoir qu'il ne s'agit pas d'une volonté explicite de l'Accorderie mais ce sont les Accordeurs eux même

qui ont apporté cette dimension en proposant des activités⁶. Par exemple, tous les mois est organisé un *potluck* végétalien où les Accordeurs se rassemblent pour manger ensemble un repas constitué de plats végétaliens préparés par chacun. Lors de ces rencontres des informations circulent pour sensibiliser aux enjeux environnementaux ou aux différents événements liés à ces thèmes. Sont aussi organisées des discussions à partir de la projection de films sur les OGM, sur l'environnement, l'alimentation, la monnaie, etc. ; des ateliers sur la consommation responsable, le recyclage, le compost, la fabrication de semences, etc. ; des actions de sensibilisation comme « la feuille de chou », une petite note distribuée au cours des soupers mensuels du groupe d'achat donnant de l'information sur un produit bio, avec une recette. Michel (38 ans, salarié) souligne cet aspect « *personnellement quand j'ai commencé à participer au groupe d'achat, moi la préoccupation du bio puis tout ça je l'avais pas, puis j'ai appris plein d'affaires en étant membre du groupe d'achat, je me suis sensibilisé à la nourriture biologique puis maintenant j'en achète là. J'en achetais pas, je faisais pas vraiment attention à ça. Moi ça m'a conscientisé, j'avais pas une très très grande préoccupation par rapport à ça, mais le fait de côtoyer les Accordeurs ça m'a amené à avoir sur la nourriture, du moins à avoir une consommation plus bio, plus écolo que j'avais pas avant* ».

L'adoption de comportements plus responsables se traduit à l'Accorderie notamment par l'accès à des produits de qualité par le biais du groupe d'achat. De nombreux produits sont disponibles : fruits, légumes, céréales, viandes, fromages, poissons, café et thé, conserves, légumineuses, épices, farine, huiles, fruits secs, boissons, produits d'entretien et produits d'hygiène. Tous ces produits ne sont pas forcément biologiques ou locaux. Néanmoins, exceptés les fruits et légumes qui ne sont pas biologiques, les autres produits sont disponibles en biologiques et en non biologiques et ceci même pour la viande. Les céréales, farines, huiles, fruits secs et légumineuses sont majoritairement des produits biologiques. Généralement, les fournisseurs sont locaux et parfois sous statut coopératif (Coopérative d'Alentour) ou de petite taille (fromagerie Bergeron, ferme Saint-Joseph) et le café est systématiquement équitable.

Comme le confirment les coordinateurs, l'objectif initial du groupe d'achat était de fournir des produits de qualité à un moindre coût aux Accordeurs. Mais l'arrivée de nouveaux

⁶ Comme le souligne un des coordinateurs : « Au départ le membership était de type communautaire, majoritairement des personnes en situation de grande pauvreté puis avec le temps on est tombé sur un filon de jeunes qui ont créé une autre dynamique puisqu'ils sont beaucoup plus préoccupés par l'environnement ».

Accordeurs (et notamment les plus jeunes) a introduit une dimension environnementale plus prépondérante puisqu'ils ont par exemple souhaité que des produits biologiques soient intégrés à la liste d'achat. La règle est maintenant de privilégier le local puis le biologique si cela ne dépasse pas un coût supplémentaire de 10 à 15 %. Ainsi ceux-ci représentent maintenant une part non négligeable des commandes et 62,1 % des Accordeurs considèrent que l'Accorderie leur a permis d'accéder à une meilleure qualité de vie alimentaire et 74,2 % des personnes interrogées considèrent qu'elles consomment de manière plus respectueuse de l'environnement grâce à l'Accorderie comme en témoignent Christophe (47 ans, sans emploi) « *Je mange moins de malbouffe, même si j'en mange encore, je mange mieux je dirais* » ou Annie (53 ans, sans emploi) « *L'écologie pour moi c'est important. Acheter local c'est important mais là c'est sûr qu'à l'Accorderie c'est pas tout qui est local par exemple, pas trop consommer c'est super important, pas encourager les cultures immenses avec pesticides et tout* ».

De plus, un peu plus de la majorité des Accordeurs (56,5 %) considèrent que l'Accorderie leur permet de réduire leur consommation. Cet effet semble néanmoins moins prépondérant même si certains accordeurs y sont attachés comme Christophe (47 ans, sans emploi) « *Il faut arrêter de surconsommer et tout ça, c'est un peu comme ça que je vois ça, acheter usagé, réparé, ici, c'est possible, c'est bien* » ou Martine (27 ans, travailleur indépendant) « *Juste le fait qu'on fasse notre épicerie sur papier [...] y a pas de publicité ouais fait que sûr que je pense qu'on passe à côté de tout le marketing ouais c'est ça j'aime ça beaucoup le fait que l'on surconsomme moins* »

Enfin, la comptabilisation en temps permet d'instaurer de nouvelles pratiques en modifiant les règles de l'économie conventionnelle. Ceci permet de développer des valeurs telles que l'égalité et la solidarité et de reconsidérer la valeur travail et les richesses. L'Accorderie permet de valoriser et de visibiliser des activités et compétences non comptabilisées (et donc non valorisées) par l'économie conventionnelle comme les activités domestiques ou le travail bénévole. L'Accorderie pose aussi un strict principe d'égalité, c'est-à-dire qu'une heure est égale à une heure quelque soit l'activité fournie et le statut social de la personne. Il s'agit d'une valeur fondamentale pour l'Accorderie et elle a une position totalement inflexible sur la négociation de la valeur de la monnaie. Ce principe ambitionnant de reconnaître les capacités et la contribution sociale de chacun est généralement bien perçu par les Accordeurs. Ainsi, 96,4 % des personnes interrogées considèrent que l'Accorderie reconnaît les capacités de chacun ; 92,8 % qu'elle permet d'élargir la définition du travail et 91,9 % qu'elle promeut

d'autres valeurs telles que l'égalité et la solidarité ; 79,6 % qu'elle valorise des compétences ou savoir faire non reconnus par l'économie réelle. Comme le résume Brigitte (31 ans, salariée) « *Nos compétences sont reconnues même si c'est pas marchandable habituellement* » ou encore Julien (51 ans, propriétaire d'une entreprise) « *je vais donner un service d'une heure qui vaut peut-être plus dans le sens que étant donné que moi c'est un service basé sur l'éducation que j'ai eu ou sur la formation autodidacte que je me suis fait[...], vaut plus au sens de la société, au sens monétaire de la société mais au sens, sur le plan humain, qui ne vaut pas plus parce que au fond chaque service que quelqu'un peut rendre, pour moi, à la même valeur* ». Rodolphe (34 ans, travailleur indépendant) souligne que le choix de l'heure comme unité de compte « *fait que c'est vraiment le temps qu'on met au service de l'autre, c'est ça qui est accumulé, je trouve ça bien. Il y a pas d'argent en jeu, ça fait en sorte que tout le monde est mis sur le même pied d'égalité, que c'est du temps que je mets donc c'est la même référence au temps pour tout le monde, je trouve ça pertinent [...] Je trouve que c'est beaucoup plus juste pour tout le monde. [...] Chaque personne a un même nombre d'heure par semaine* ».

7 Conclusion

Nous avons cherché à montrer comment les monnaies citoyennes s'inscrivaient dans des formes renouvelées de citoyenneté notamment économique, sociale, politique et écologique. Que ce soit dans le choix des caractéristiques et formes monétaires permettant de fournir un accès au crédit et à des ressources, dans l'introduction de valeurs sociales et environnementales dans les liens marchands et non marchands, dans le développement d'un espace public, les monnaies citoyennes soulignent ce désir d'appropriation des enjeux sociétaux par les citoyens et inscrivent cet objectif dans l'action et l'expérimentation. Elles s'inscrivent dans un processus permettant de renforcer la capacité d'agir des individus et des collectifs dans un objectif de transformation sociétale. Outil d'apprentissage démocratique, la monnaie faciliterait le saisissement par les citoyens des enjeux économiques, sociaux, politiques et écologiques pour viser ensuite une plus grande transformation sociale. Ancrées dans la démocratisation économique, les monnaies citoyennes participent à la dynamique de la « reconnaissance de la citoyenneté en dehors des systèmes institués de représentativité » [Eme, 2006, p. 360) et sont au cœur des processus de « réappropriation démocratique de l'économie en tant qu'activité sociale » [Laville, 2005, p. 45]. L'exercice de cette citoyenneté et cette démocratisation constituerait une solution pertinente pour sortir de : « [...] l'économisme en transformant ces actes quasi-quotidiens (parce que liés dans la production, la

distribution, le financement ou la consommation à la reproduction matérielle et nécessaire des sociétés) en éléments de reconstruction de la démocratie » [Servet, 2010, p. 203].

Pour autant nous sommes loin d'avoir épuisé les relations entre monnaies citoyennes et des formes de citoyenneté renouvelées. En effet, par exemple, nous nous sommes concentrés sur un type de dispositif de monnaie citoyenne dit « communautaire » [Blanc, 2013] en partant du cas de l'Accorderie mais il serait pertinent d'étendre l'enquête à des dispositifs de type monnaie citoyenne « commerciale » qualifiés également de monnaies locales complémentaires comme la mesure, l'abeille, la luciole, la roue, etc.) qui placent la réappropriation citoyenne et la transformation sociale au cœur de leur objectif.

Bibliographie

- ARENDR H. (1994), *Condition de l'homme moderne*, Paris : Pocket.
- BLANC J. (2000), *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris : L'Harmattan.
- BLANC J. (2006c), « Introduction générale. Les monnaies sociales : un outil et ses limites », in : J. BLANC, (dir.), *Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales*, rapport 2005-2006, Paris : Economica, pp. 11-23.
- BLANC J. (à paraître, 2013), « Penser la pluralité des monnaies à partir de Polanyi : un essai de typologie », in : I. HILLENKAMP et J.-L. LAVILLE (Eds.), *Socioéconomie et démocratie. Nouvelles perspectives polanyiennes*.
- CAILLE A. et LAVILLE J.-L. (1996), « Pour ne pas entrer à reculons dans le XXI^e siècle », *Débat*, n°89, pp. 80-89.
- CASTEL R. (2008), « La citoyenneté sociale menacée », *Cités*, n°35, vol. 3, pp. 133-141.
- DACHEUX É. (2003), « Un nouveau regard sur l'espace public et la crise démocratique », *Hermès*, n° 36, pp. 195-204.
- DOBSON A. (2003), *Citizenship and the environment*, Oxford : University Press.
- EME B. (2006), « Espaces publics », in : LAVILLE J.-L. et CATTANI A. D., (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, 2005. Réédition augmentée chez Gallimard (Folio actuel n° 123), pp. 358-366.
- FARE M. (2011), *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échange complémentaires aux monnaies subsidiaires*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

- FARE M. (2012) « Les apports de deux dispositifs de monnaies sociales, le SOL et l'Accorderie, au regard des enjeux du développement local soutenable », *RECMA - Revue internationale de l'économie sociale*, n° 324, pp. 53-69.
- FLORIS B. (2008), « Espace public et sphère économique », in : É. DACHEUX, (coord.), *L'espace public*, Paris : Les essentiels d'Hermès, CNRS éditions, pp. 95-112.
- FOTOPOULOS T. (2001) [1997], *Vers une démocratie générale, une démocratie directe, économique, écologique et sociale*, Paris : Seuil.
- HABERMAS J. (1997), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris : Payot.
- LAVILLE J.-L. (2005), « Action publique et économie : un cadre d'analyse », in : J.-L. LAVILLE, J.-P. MAGNEN, G. C. de FRANÇA FILHO et A. MEDEIROS, (dir.), *Action publique et économie solidaire : une perspective internationale*, Ramonville : Edition Erés, pp. 19-46.
- MARSHALL T.H., (1964), *Class, Citizenship and Social Development. Essays by T.H. Marshall*, Garden City, N.Y., Doubleday.
- SERVET J.-M. (2010), *Le grand renversement. De la crise au renouveau solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer.
- SERVET J.-M. (dir.), (1999), *Une économie sans argent. Les systèmes d'échange local*, Paris : Seuil.
- SEYFANG G. (2009), *The New Economics Of Sustainable Consumption: Seeds Of Change*, Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- SEYFANG G., (2006a), « Sustainable consumption, the new economics and community currencies: developing new institutions for environmental governance », *Regional Studies*, vol. 40, n° 7, pp. 781-791.